## **CDCHS 79**

## **SAISON 2019**

Nombre d'arrivants	*Droits d'inscription	**Frais de gestion	TOTAL	Anciens tarifs 2014 (comparatifs)
0 à 100	15 €	10€	25 €	20 €
101 à 150	15 €	15 €	30 €	30€
151 à 200	15 €	20 €	35 €	40 €
201 à 250	15 €	25 €	40 €	62,50 €
251 à 300	15 €	30 €	45 €	75 €
301 à 350	15 €	35 €	50 €	87,50 €
351 à 400	15 €	40 €	55 €	100 €
401 à 450	15 €	45 €	60 €	135 €
451 à 500	15 €	50€	65 €	150 €
501 à 550	15 €	55 €	70 €	165 €
551 à 600	15 €	60€	75 €	180 €
601 à 650	15 €	65 €	80 €	195 €
651 à 700	15 €	70€	85 €	210 €
701 à 750	15 €	75 €	90 €	225 €
751 à 800	15 €	80€	95 €	240 €
801 à 850	15 €	85 €	100 €	255 €
851 à 900	15 €	90 €	105 €	270 €
901 à 950	15 €	95 €	110 €	285 €
951 à 1 000	15 €	100 €	115 €	300 €
1 000	15 €	150 €	165 €	

<sup>\*</sup> Droits d'inscription : Ils sont payables pour toutes les manifestations inscrites au calendrier.

<sup>\*</sup> Les droits d'inscriptions sont payables au 1er Janvier de chaque année.

<sup>\*</sup> Aucun remboursement ne pourra être exigé, même si la manifestation a été annulée.

<sup>\*</sup> Les droits d'inscription sont obligatoire, y compris pour les associations reversant leurs bénéfices ou autres.

<sup>\*\*</sup> Les frais de gestions sont payables à l'issue de la manifestation (en fonction du nombre de coureurs classées).